

Ce que nous voulons, c'est sauver le Canada, monsieur l'Orateur, non pas la tête du Parti québécois, et pour sauver le Canada il faut déloger le premier ministre et son gouvernement. Le Parti québécois est assez fort pour ne pas se faire tordre le cou. Comme l'a dit Winston Churchill: «Quel poulet, quel cou». Je puis vous assurer que le premier ministre est loin d'être de taille à lui rompre le cou. Ceux qui sauront s'en charger, ce sont les députés de ce côté-ci de la Chambre, quand ils seront au pouvoir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** La position du premier ministre, monsieur l'Orateur, figurait au hansard d'hier, le 17 mai. Comme on le voit à la page 5508, il a dit:

Le ministre a adopté une position qui bénéficie de l'appui du gouvernement et de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre.

Il intimait qu'il avait l'appui total de son parti. Total mais pas un certain «Serge», d'après ce que j'ai cru comprendre. Il a déclaré plus loin:

Nous allons nous en tenir à notre décision.

Eh bien monsieur l'Orateur, si le premier ministre s'en tient là, fini son rôle d'apôtre de l'unité nationale au Canada! Tout ce que le premier ministre met en pratique, c'est un fédéralisme mort. Le parti libéral et le gouvernement sont à l'agonie. Ce sera bientôt la rigidité cadavérique. Le vieux fédéralisme coopératif est fini, et tout ce qu'il nous reste, c'est un cadavre de fédéralisme. Il ne veut pas bouger d'un iota. Ce sont le premier ministre et le ministre des Finances qui décident à présent ce que les relations fédérales provinciales veulent dire! Ils décident ce que les provinces feront de leur taxe de vente; ils décident ce que le Québec va faire; ils décident ce que Terre-Neuve va faire, et ils peuvent forcer cette province à accepter leur offre puisqu'ils remboursent la totalité de la taxe de vente. Ce n'est pas le cas du Québec.

Lorsque quelqu'un propose une meilleure solution, ils refusent de bouger, ils se montrent intransigeants, ils se disent les disciples de M. Trudeau, eux qui sont au pouvoir, ils sont atteints de rigidité cadavérique et ne peuvent pas bouger un muscle, ils ne peuvent pas réagir. Le fédéralisme coopératif a donc cédé la place à un fédéralisme inerte.

**Une voix:** Et à la mort du parti libéral.

**M. Crosbie:** En effet, et c'est une bonne chose. Nous croyons que c'est un avantage, car dans quelques années, on verra pousser sur la tombe du parti libéral des fleurs fraîches semblables à celles qui ornent la boutonnière du premier ministre lorsqu'il répond aux députés pendant la période des questions.

Voilà, monsieur l'Orateur. Nous pouvons avoir un État unitaire. Si nous en voulons un, comme le méritent indubitablement les Canadiens, nous pouvons tout simplement voter contre le fédéralisme; nous n'aurions plus alors de problèmes. Le gouvernement d'Ottawa pourrait décider de tout, comme le fait le gouvernement de Londres. Mais la population n'en a pas encore décidé ainsi, monsieur l'Orateur, de sorte qu'il existe des injustices au Canada parce qu'il y a des provinces. Si les Canadiens de Terre-Neuve doivent verser une taxe de 25c. sur chaque gallon d'essence, ceux d'Alberta n'en paient pas du tout, alors que ceux des autres provinces n'en paient à peu près pas. Nous consentons chez nous à payer une taxe élevée sur l'essence, parce que cela signifie au moins que nous avons à Terre-Neuve notre propre gouvernement provincial. Nous

### *Impôt sur le revenu—Loi*

sommes prêts à faire des sacrifices pour que ce ne soit pas Ottawa qui décide de tout. Nous savons donc que si nous vivions en Alberta, nous ne paierions aucune taxe sur l'essence.

En ce sens, le Canada est balkanisé. Nous savons que nous payons une taxe de vente de 11 p. 100, tandis qu'en Alberta on n'en paie aucune. Cela semble être injuste. Si nous abolissions les dix provinces, nous serions probablement traités de la même façon d'un bout à l'autre du Canada, mais qui voudrait qu'il en soit ainsi? Le Canada ne serait plus un État fédéral. C'est à cela que nous mène le gouvernement. Si le gouvernement du Québec veut prendre sa propre décision au sujet des exemptions accordées à l'égard de sa propre taxe de vente qu'il perçoit directement, monsieur l'Orateur, et que la chose n'est pas permise, car ce serait une balkanisation, cela signifierait la fin du fédéralisme. C'est dans cette voie que nous nous acheminons si c'est le premier ministre qui l'emporte.

Examinez la déclaration que faisait le ministre des Finances le 15 mai dernier. Notez son arrogance, monsieur l'Orateur. A la page 1:

J'ai également écrit à M. Parizeau aujourd'hui pour lui expliquer comment j'avais résolu le litige au sujet de la réduction de la taxe de vente au Québec.

Comment le ministre des Finances du Canada pourrait-il résoudre ce différend à lui tout seul? Il est très gentil et je l'aime bien, mais il fait sans doute partie du gouvernement depuis trop longtemps. Remarquez l'arrogance monumentale de cette déclaration:

J'ai également écrit à M. Parizeau aujourd'hui pour lui expliquer comment j'avais résolu le litige au sujet de la réduction de la taxe de vente au Québec.

«Moi, ministre des Finances du Canada, j'ai parlé; le conflit est résolu, vous avez là mon ukase; je suis comme le tsar; lorsque je parle, tout le monde doit se prosterner.» C'est dans un communiqué du gouvernement du Canada! Maintenant, monsieur l'Orateur, écoutez bien la déclaration que le ministre fait en page 2. Il dit:

Le gouvernement fédéral refuse d'être partie à un accord qui nuit au libre échange des biens à l'intérieur du marché commun canadien.

Quel bourgeois! Le gouvernement verse à Terre-Neuve des centaines de millions de dollars en vertu du programme de péréquation et Terre-Neuve s'en sert d'une façon qui nuit au libre échange des biens parce qu'elle achète d'abord ce qui est fabriqué chez elle dans la mesure où la chose est possible, tout comme le font le Québec et l'Ontario. Le gouvernement, en versant de l'argent aux autres provinces en vertu du programme de péréquation et d'autres programmes semblables, nuit quotidiennement au libre échange des biens à l'intérieur du marché commun canadien. Alors, ne dites plus «le gouvernement refuse d'être partie à un accord de ce genre.» Le gouvernement, dans son arrogance, ne sait plus très bien à quels accords il est partie.

● (2152)

A la page 3, le ministre dit ceci:

J'ai discuté de cet arrangement avec mes collègues de toutes les provinces. Ils m'ont tous dit qu'ils auraient préféré que le Québec accepte la proposition initiale.

Je n'en crois rien. Je ne crois pas à cette déclaration: «Ils m'ont tous dit qu'ils auraient préféré que le Québec accepte la proposition initiale.» Je n'y crois absolument pas. Ils ne lui ont pas tous dit cela. Il a dit: «J'ai discuté de cet arrangement . . .». Cela s'est fait par un coup de téléphone au premier ministre de Terre-Neuve. «Monsieur le premier ministre, voici ce que je vais faire. Je vais résoudre cette question en remboursant \$85